

La revalorisation des salaires
est urgente et indispensable
AGISSONS ENSEMBLE !



Lettre ouverte de la C.G.T. à

M Rogemont, Président de la Fédération des OPH et

Mme Lienemann, Présidente de la Fédération des Coop'HLM

**Flambée des prix, baisse du pouvoir d'achat : assumez vos
responsabilités sociétales d'entreprises**

Madame, Monsieur,

Nous traversons une situation sans précédent avec la flambée des prix engendrant une perte sans précédent du pouvoir d'achat des salariés.

Les négociations salariales au sein des OPH et des Coop'Hlm n'ont pas abouti car le collègue employeur impose de nouveau une baisse de pouvoir d'achat et un affaissement des salaires vers le SMIC. Il refuse de prendre des engagements en matière d'égalité professionnelle (égalité salariale, mesure sociale en vue d'harmoniser vie privée et vie professionnelles). L'attitude et des propositions des employeurs ont été tellement indécentes qu'elles ont conduit l'ensemble des organisations syndicales à refuser de signer la proposition d'accord indigne. C'est ainsi que les employeurs OPH ont adressé une circulaire aux OPH recommandant d'appliquer les faibles propositions de revalorisation de salaires, du côté des Coop'HLM les employeurs n'ont même pas fait cette recommandation !!!!

Depuis la flambée des prix de l'énergie et des produits de première nécessité il est annoncé une inflation de 4,5% rien que pour le 2eme trimestre, cela s'ajoute à la perte de pouvoir d'achat cumulée de plus de 5%. Face à cette situation le ministère du travail indique que cela devrait engendrer une nouvelle revalorisation du SMIC entre 2,4 et 2,6% en juillet. Cette situation va impliquer que les 2 premiers niveaux dans les OPH vont se situer en dessous du SMIC mais également impliquer une nouvelle diminution des écarts des niveaux avec le SMIC.

*Face à la cette situation et compte tenu de l'urgence **la C.G.T. vous demande de prendre une décision unilatérale pour revaloriser l'ensemble des salaires** de ceux qui font vivre les OPH et Coop'HLM. Lors de la NAO les organisations syndicales ont développé une riche argumentation dans ce sens, vous savez que la C.G.T. revendique que le salaire minimum soit fixé à 2 000 € et de mieux reconnaître les compétences en augmentant les écarts entre les niveaux. Il ne sert à rien de multiplier les réunions sur ce sujet maintenant que vous disposez de l'ensemble des éléments sur ce sujet **nous vous demandons d'assumer vos responsabilités sociétales d'entreprises.***

Pouvoir bien vivre de leur travail et voir leurs qualifications reconnues : ces aspirations fortes des salarié.e.s doivent être entendues.

Nous sommes conscients des multiples attaques contre le logement social menées par le gouvernement et dont les premières victimes sont les locataires et les salariés.

Cela étant, nous trouvons que les réponses que vous tentez d'y apporter sont particulièrement décevantes et manquent de hauteur de vue.

A vrai dire, il fût un temps (pas si lointain) où nous étions assez fiers de la bataille engagée par la Fédération des OPH au sujet des APL. Cet engagement fût certes rude, mais au-delà des éventuelles guerres d'égos qui ont pu exister, elle a ranimé ce besoin de donner du sens à l'existence de l'institution Hlm, telle que nous la concevons et telle qu'encore décrite dans toutes les déclarations et publications émanant de l'USH et de nos deux branches qui doivent fusionner.

Cette bataille a été perdue. Pour autant, doit-on définitivement déposer « les armes » et s'engager dans cette fuite en avant de la mise en concurrence de nos organismes et de leur financiarisation comme seul objectif au détriment de la qualité de service et de l'offre de logement accessible ?

*La dureté de la crise actuelle qui va assurément s'accroître frappe les locataires, les personnels déboussolés par les restructurations successives et la perte de reconnaissance. **Elle interpelle encore plus qu'hier notre responsabilité collective et particulièrement la vôtre.***

Il faut absolument rompre avec cette logique destructrice de notre modèle que de nombreux pays nous enviaient, et notamment ceux qui ont poursuivi jusqu'au bout une logique de privatisation jusqu'à en mesurer l'ampleur des dégâts.

Il est nécessaire et possible de « renverser la vapeur » et de développer les initiatives afin notamment, de rétablir un niveau d'APL suffisant pour réduire la charge logement, supprimer le RLS qui a mis en difficulté les organismes, obtenir un retour de l'aide à la pierre, la TVA à 5,5% sur les travaux,

La dégradation de la situation est tellement palpable, visible, que pour peu de recevoir des signes positifs, il est aujourd'hui possible de mobiliser largement personnels et locataires. Soyez persuadés que dans ce cas les conditions seront réunies pour que nous y prenions toute notre part.

Dans cette attente,

Nous vous adressons nos salutations syndicales,

Le 5 Mars 2022

Les représentants de la C.G.T. à la commission paritaire des OPH et Coop'HLM

PS : cette lettre ouverte sera adressée aux personnels, aux représentants des employeurs et des organisations syndicales siégeant au sein de la commission paritaire des OPH et Coop'HLM